

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE 18 JANVIER 2022 À 19 H VIA CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

SONT PRÉSENTS :

Mme Alexandra LABBÉ, mairesse
M. Carl TALBOT, conseiller du district n° 1 -
M. Jean-Philippe THIBAUT, conseiller du district n° 2 -
Mme Colette DUBOIS, conseillère du district n° 3 -
Mme Annie LEGENDRE, conseillère du district n° 4 -
M. Serge SAVOIE, conseiller du district n° 5 -
M. Luc RICARD, conseiller du district n° 6 -
M. Justin CAREY, conseiller du district n° 7 -
M. Jean-François MOLNAR, conseiller du district n° 8 -

Formant la totalité du conseil sous la présidence de madame la mairesse.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François AUCLAIR, directeur général
Me Nancy POIRIER, greffière

RÉSOLUTION 2022-01-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Philippe Thibault

APPUYÉ par M. Justin Carey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2022-01-02 2.1 Approbation des prévisions budgétaires 2022

IL EST PROPOSÉ par M. Carl Talbot

APPUYÉ par M. Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2022 des Activités de fonctionnement, prévoyant des revenus de 52 153 000 \$ et des dépenses équivalentes, tels que décrits ci-après :

Revenus de fonctionnement

Taxes foncières générales	31 089 500 \$
Tarification pour services municipaux	8 227 120 \$
En lieu de taxes	871 963 \$
Services rendus aux organismes municipaux	1 994 480 \$
Loisirs et culture	1 536 952 \$
Droits de mutations immobilières	4 725 000 \$
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	1 619 958 \$
Transferts gouvernementaux	2 088 027 \$
	52 153 000 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	9 218 281 \$
Sécurité publique	8 393 676 \$
Transport	7 793 723 \$
Hygiène du milieu	7 681 720 \$
Santé et bien-être	274 472 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 037 239 \$
Loisirs et culture	10 605 383 \$
Frais de financement	1 237 506 \$
Remboursement de la dette à long terme	4 262 000 \$
Remboursement au fonds de roulement	875 000 \$
Transfert aux activités d'investissement	1 074 000 \$
Affectation d'excédent non affecté	(1 300 000 \$)
	52 153 000 \$

Les taux de taxes et les tarifs pour services municipaux correspondent à ceux décrétés par le règlement à cet effet.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2022-01-03 2.2 Adoption du programme des
immobilisations 2022-2023-2024

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Savoie

APPUYÉ par Mme Annie Legendre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte le Programme des immobilisations 2022-2023-2024 tel que décrit ci-après :

Sources de financement	2022	2023	2024
Emprunt à long terme - À la charge de l'ensemble	10 400 000.00 \$	10 750 000.00 \$	12 300 000.00 \$
Emprunt à long terme - À la charge du gouv. (subvention)	11 500 000.00 \$	10 200 000.00 \$	20 050 000.00 \$
Emprunt à long terme - À la charge d'un secteur	6 500 000.00 \$	- \$	- \$
Taxe spéciale - Fonds de voirie	2 269 000.00 \$	870 000.00 \$	620 000.00 \$
Fonds de roulement	2 070 000.00 \$	495 000.00 \$	250 000.00 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	2 980 000.00 \$	4 180 000.00 \$	2 780 000.00 \$
Fonds réservés pour projets spécifiques	5 747 000.00 \$	- \$	6 500 000.00 \$
	41 466 000.00 \$	26 495 000.00 \$	42 500 000.00 \$

Investissements	2022	2023	2024
Chemins, rues et trottoirs	17 250 000.00 \$	8 800 000.00 \$	11 600 000.00 \$
Parcs et terrains de jeux	4 980 000.00 \$	4 180 000.00 \$	2 530 000.00 \$
Eau potable, conduites d'égout et usine d'épuration	10 860 000.00 \$	1 200 000.00 \$	5 000 000.00 \$
Bâtiments administratifs et communautaires	6 480 000.00 \$	11 445 000.00 \$	22 500 000.00 \$
Véhicules	700 000.00 \$	620 000.00 \$	620 000.00 \$
Machinerie, outillage et équipement	626 000.00 \$	- \$	- \$
Ameublement et équipement de bureau	570 000.00 \$	250 000.00 \$	250 000.00 \$
	41 466 000.00 \$	26 495 000.00 \$	42 500 000.00 \$

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS 19 h 03 Aucune question n'a été reçue

RÉSOLUTION 2022-01-04 3.1 Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par M. Justin Carey

APPUYÉ par M. Carl Talbot

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 03.

ADOPTÉE.

La mairesse,

La greffière,

ALEXANDRA LABBÉ

NANCY POIRIER